



HAL
open science

Construire un "hors-mémoires" : notes sur trois phrases des Mémoires de guerre

Dominique Legallois

► To cite this version:

Dominique Legallois. Construire un "hors-mémoires" : notes sur trois phrases des Mémoires de guerre. *Les Temps Modernes*, 2010, De Gaulle, la France et la littérature, 5 (661), pp.116-122. 10.3917/ltn.661.0116 . hal-03453070

HAL Id: hal-03453070

<https://hal.science/hal-03453070v1>

Submitted on 27 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Legallois

CONSTRUIRE UN « HORS-MÉMOIRES » :
NOTES SUR TROIS PHRASES DES *MÉMOIRES DE GUERRE*
DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Toute œuvre monumentale est déconcertante à quelque égard ; il en va ainsi des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle qui, plus de cinquante ans après leur publication, et alors que maints analystes ont commenté l'élaboration d'une légitimité historique, politique et littéraire, suscitent encore des interrogations sur leur écriture que sur leur réception. Ces quelques notes sont consacrées à la mise en évidence puis à la discussion d'une « curiosité », jusque-là non observée, dans leur composition. Cette curiosité ne serait qu'anecdotique si elle n'engageait une question beaucoup plus fondamentale : celle du rapport du général de Gaulle avec le plus tragique événement de la Seconde Guerre mondiale : l'arrestation et l'extermination systématique des Juifs.

Concertés — le texte fut remanié plusieurs fois — mais déconcertants donc, les *Mémoires* usent, au moins localement, d'un procédé quelque peu inattendu : l'emploi de phrases quasiment identiques pour référer à trois reprises à l'arrestation en masse des Juifs en France. Si le quasi-silence du mémorialiste au sujet de l'extermination des Juifs a été souligné, il convient d'examiner avec précision les passages dans lesquels l'auteur relate la politique antijuive en France. On relève ainsi dans les *Mémoires* seulement trois références à la tragédie (dans le deuxième tome : « L'Unité »), dont la seule recension est par elle-même déjà significative¹ ; ces occurrences sont reproduites en italique ci-dessous, avec un contexte plus large, qui, comme on le verra, joue un rôle important :

1. Sont données ici les paginations de l'édition de la Pléiade (2000).

Occurrence 1

Ce dernier [Hériot], ayant renvoyé sa croix de la Légion d'honneur, pour marquer sa réprobation de voir décorer des « volontaires » combattant les Russes, était arrêté peu après, tandis que MM. Paul Reynaud, Daladier, Blum, Mandel, le général Gamelin, etc., demeuraient au fond des prisons où Vichy les avait jetés au lendemain de son avènement, sans que la justice les eût condamnés, ni même normalement inculpés. *Au cours de l'été, s'aggravait la persécution des Juifs, menée par un « commissariat » spécial de concert avec l'envahisseur.* En septembre, comme le Reich exigeait de la France une main-d'œuvre sans cesse plus nombreuse et que les ouvriers volontaires n'y suffisaient pas, on procédait à une levée obligatoire de travailleurs. (p. 301)

Occurrence 2

Au cours de l'hiver, redoublait la persécution des Juifs malgré l'indignation publique, les protestations des évêques — comme Mgr Saliège à Toulouse, le cardinal Gerlier à Lyon — la réprobation du pasteur Boegner, président de la fédération protestante de France. Le 30 janvier 1943, était créée la milice, dont Darnand, déjà incorporé dans la police allemande, devenait le secrétaire général et qui s'employait activement à traquer les patriotes. Le 16 février, s'instituait le service du travail obligatoire, procurant au « gouvernement » le moyen de fournir sans limite à l'ennemi la main-d'œuvre qu'il exigeait. (p. 351)

Occurrence 3

Pendant la même période s'étalent les honteuses horreurs de la persécution juive. Enfin, c'est l'époque où le Reich se fait livrer les prisonniers politiques de Vichy, notamment : Herriot, Reynaud, Daladier, Blum, Mandel, Gamelin, Jacomet, en arrête d'autres comme Albert Sarraut, François-poncet, le colonel De La Roque, se saisit de hauts fonctionnaires, d'hommes d'affaires, d'officiers généraux et transfère en Allemagne ces personnalités afin qu'elles lui servent d'otages ou, un jour, d'éléments d'échange. (p. 434)

135 pages séparent ces trois occurrences², dont la construction linguistique est remarquable. Les phrases possèdent ainsi une structure identique : groupe adverbial à valeur temporelle relative (« au cours de l'été [1942]; au cours de l'hiver [1943]; pendant la même période [précédant le débarquement] ») à l'initial de la phrase, suivi d'un verbe antéposé au sujet. Cette construction est doublée par des répétitions lexicales plus ou moins strictes : « au cours de, la persécution juive / des Juifs » ou par une quasi-synonymie *s'aggraver*, « redoubler, s'étaler ». Un tel schéma est incontestablement approprié à l'une des fonctions du genre mémorial, à savoir, la relation de séries d'événements. Mais on conviendra que la répétition des unités lexicales constitue une question interprétative importante : sommes-nous dans la logique d'une écriture certes classique, mais parfois rigide, qui offre à l'expression une construction préétablie bien commode ? Ou sommes-nous en présence d'une phraséologie, d'un « gaullicisme », comme on dit parfois ? Peut-on concevoir, de plus, que cette répétition soit le fruit involontaire d'un mécanisme de langue, d'un automatisme d'écriture, sans qu'un dessein particulier ait été envisagé par le mémorialiste ?

On pourrait légitimement répondre positivement, si des indices ne venaient perturber quelque peu le lecteur. Les phrases mentionnées ci-dessus sont parties prenantes de ce que l'on nommera une *séquence*, soit un paragraphe ou un passage qui relate d'autres événements, désignés ici par le terme de *motifs*. Or, sans que l'on constate une répétition aussi stricte, il est tout de même remarquable qu'il y ait reprise des mêmes événements à chaque fois qu'il s'agit, dans le texte, du motif de la persécution à l'encontre des Juifs. De Gaulle mentionne, en effet, dans la première séquence, de célèbres prisonniers politiques :

« [...] tandis que MM. Paul Reynaud, Daladier, Blum, Mandel, le général Gamelin, etc., demeuraient au fond des prisons où Vichy les avait jetés [...]. » (p. 301)

2. Jean-Luc Barré indique dans les notes qu'il a établies pour l'édition de la Pléiade, un renvoi entre les occurrences 1 et 3 ; il écrit : « [...] le Général reviendra sur cette "persécution" : voir p. 434. » Dans la note de la p. 434, « [...] le Général a déjà évoqué la "persécution", p. 301 ». Barré ne dit rien de la spécificité de ces occurrences, ni de l'existence de l'occurrence 2.

Cette référence revient sous la plume du général de Gaulle dans la troisième séquence :

« Enfin, c'est l'époque où le Reich se fait livrer les prisonniers politiques de Vichy, notamment : Herriot, Reynaud, Daladier, Blum, Mandel, Gamelin, Jacomet. » (p. 434)

L'ordre des noms propres y est étonnamment le même, ce qui révèle assurément une reprise consciente, délibérée. Le mémorialiste a manifestement rédigé le troisième passage en ayant le premier sous les yeux.

Même phénomène à propos du travail obligatoire. Comparons les séquences 1 et 2 :

« En septembre, comme le Reich exigeait de la France une main-d'œuvre sans cesse plus nombreuse [...] » (p. 301)

« Le 16 février, s'instituait le service du travail obligatoire, procurant au "gouvernement" le moyen de fournir sans limites à l'ennemi la main-d'œuvre qu'il exigeait. » (p. 351)

A nouveau, il est peu probable que la séquence 2 ait été écrite sans référence à la séquence 1.

L'agencement des motifs est suffisamment saillant pour que l'on puisse percevoir dans les *Mémoires* de De Gaulle un emploi délibéré de répétitions significatives, qui renseigne sur le travail de composition de ce texte. Mais surtout, le procédé, à condition qu'il soit questionné, révèle le rapport particulier qu'entretient de Gaulle avec le motif de la « persécution juive ». Que peut-on dire de ce rapport ?

L'explication proposée ici est que de Gaulle construit un événement « hors-mémoires ». Il s'agit pour l'auteur de ne pas inclure, dans le champ constitutif de la geste gaullienne, un événement qui ne participe pas à l'incarnation de la refondation nationale, et donc de sa propre destinée. Les manifestations de la politique antijuive en France, ses terribles conséquences, relèvent encore pour le de Gaulle de 1956 en partie de l'indicible. Surtout, elles échappent à tout récit possible, s'immobilisent dans la répétition et, partant, s'inscrivent dans ce hors-mémoires, en dehors de la mythographie gaullienne.

Le hors-mémoires³ s'appuie en effet ici sur un procédé paradoxal : la répétition des occurrences, qui devrait en principe, dans une narration, affirmer une *présence dynamique* de l'événement, le fige, au contraire, au sein du mouvement des épreuves que connaît la France entre 1940 et 1944, jusqu'à provoquer un effet d'effacement. Ce qui frappe fortement dans l'examen des trois séquences, c'est le traitement différent accordé, d'une part, à l'évocation de la main-d'œuvre et aux prisonniers et, d'autre part, à l'évocation de la persécution des Juifs.

Ainsi les deux premiers motifs sont-ils pris dans une narration : les prisonniers de guerre qui d'abord demeurent au fond des prisons (séquence 1) sont envoyés en Allemagne (séquence 3) ; la main-d'œuvre est l'objet d'une levée obligatoire, mais encore peu organisée (séquence 1), puis devient, sous le statut du STO, une levée systématique (séquence 2)⁴. La dimension narrative de ces motifs contribue à l'écriture du roman national, dans lequel se côtoient élites politico-militaires et anonymes qui, parce que prises justement dans une histoire, constituent des figures participant au destin de la nation. Il n'en va pas de même avec la « persécution des Juifs » : la répétition littérale des occurrences construit un événement globalement statique, réfractaire à la narration. Si les deux premières occurrences expriment encore une précision historique — le rôle du commissariat spécial, les protestations des autorités religieuses, la dernière relève d'une sorte d'atrophie. Plusieurs éléments le montrent : *la persécution des Juifs* est devenu la *persécution juive*, ce qui est plus synthétique et plus abstrait, et s'avère moins expressif. Peut paraître formulaire l'allitération maladroite : *honteuses horreurs*. Cette épithète de nature dégage l'auteur de toute prise en charge énonciative : il s'agit d'une évaluation *convenue*. L'intensité, exprimée par *redoubler*, *s'aggraver* dans les deux premières occurrences, tombe, dans la troisième, au profit de l'extension : *s'étale*. Paradoxalement, cette extension — le développement de la persécution — ne fait pas l'objet d'une description ou d'une narration conséquente ; au contraire, la phrase se rétracte

3. « Hors-mémoires » et non « hors-mémoire » car l'absurde serait de soupçonner de Gaulle de l'impensable, c'est-à-dire d'avoir voulu reléguer la tragédie dans l'oubli collectif.

4. Les réfractaires au STO nourriront les rangs du maquis (voir plus loin).

« malgré » le développement des exactions. Tous ces aspects linguistiques et discursifs contribuent à l'amenuisement, dans la dernière occurrence, de l'évocation de la tragédie, et à son figement qui perdura plus tard : dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967, le Général use encore du malheureux euphémisme de *persécution*, comme dans une quatrième redite :

« [...] la commisération qu'inspirait leur antique malheur et que poétisait, chez nous, la légende du Juif errant, accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subies pendant la Deuxième Guerre mondiale [...] »

La répétition littérale, aussi bien que les variations conduisant vers une phrase de moins en moins narrative, sont les traces formelles et spectaculaires d'une distance consciente que de Gaulle mémorialiste prend avec la relation de la tragédie juive. La tragédie est hors-mémoires dans le sens où elle constitue un événement incommensurable parmi une constellation de faits ou d'épisodes pour laquelle l'action du Général peut constituer un espoir. Ainsi, la résistance héroïque d'une France qui se relève :

« Jusqu'à la fin de 1942, ils [les maquis] étaient rares et de faible effectif. Mais, depuis, l'espoir a grandi et, du même coup, le nombre de ceux qui veulent se battre. En outre, le service obligatoire du travail, qui mobilise en quelques mois 50 000 jeunes gens surtout des ouvriers, pour être employés en Allemagne, ainsi que la dissolution de l'"armée de l'armistice", poussent beaucoup de réfractaires dans la clandestinité. » (p. 512)

Rien, évidemment, en ce qui concerne les effets d'une politique systématique d'arrestation puis d'extermination d'une population, ne relève de l'espoir en l'action gaullienne et de l'engagement résistant. L'aura de l'ethos gaullien n'a pas de prise sur ces événements et la voix du mémorialiste reste impuissante ou, si on peut dire, bégayante. Le motif de la persécution ne peut alors entrer dans le projet fondamental des *Mémoires* : le récit de la relation entre le destin national et le destin individuel, « le déclin collectif et l'apparition de l'homme providentiel⁵ ».

5. Jean-Louis Jeannelle, *Ecrire ses Mémoires au XX^e siècle*, Gallimard, 2008, p. 186.

Ces réflexions ne constituent que quelques pistes interprétatives. Elles appellent d'autres investigations, complémentaires ou contradictoires. Par ailleurs, seuls une analyse plus précise sur la composition du texte et un examen attentif des sources manuscrites peuvent révéler, à coup sûr, si le procédé de la répétition formelle est employé ailleurs dans les *Mémoires*. S'il ne l'était pas, le phénomène discursif discuté ici, la construction d'un hors-mémoires, n'en seraient, d'une certaine manière, que plus spectaculaires.

Dominique LEGALLOIS